



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Les Juifs de France et l'État d'Israël, 1948-1982 / Ariel Danan
éd. H. Champion, 2014
cote : 60.084

Ariel Danan, entre autres, directeur adjoint de la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, nous livre dans son ouvrage abondamment documenté, une analyse « de l'intérieur » des rapports qu'ont entretenus les Juifs de France avec Israël entre 1948 et 1982.

La première partie de cette thèse est sans doute la plus édifiante, puisqu'elle traite de l'attitude des Juifs de France face aux conflits israélo-arabes. Comme le souligne l'auteur, les sentiments de la diaspora juive en France ont fluctué au gré des conflits moyen-orientaux : de 1945 à la crise de Suez (1956). Ayant encore à l'esprit le sort funeste réservé aux israélites lors du second conflit mondial, la grande majorité des Juifs de France s'enthousiasma pour ce nouvel Etat, alors que la République ne reconnaitra Israël qu'en 1949. A chaque conflit israélo-arabe, constate l'auteur : « Le processus d'identification croissante à Israël débute ainsi dès la crise de Suez, avant d'atteindre toute son ampleur en 1967 ».

Ce conflit donnera lieu en France à des manifestations de solidarité envers l'Etat hébreu d'une ampleur sans précédent. Les déclarations controversées du général De Gaulle qualifiant les israélites de « peuple d'élite, sûr de lui et dominateur » susciteront bien des interrogations parmi les Juifs. L'euphorie de la guerre des 6 jours passée, la guerre de Kippour (1973) qui verra certes la victoire d'Israël, tempèrera le sentiment d'invincibilité de Tsahal, tant les pertes israéliennes seront élevées. De plus, l'embargo imposé à Israël conduira à une condamnation très largement partagée par la communauté résidant en France à l'égard de la politique étrangère française. Si l'opération d'Entebbe contribuera à nouveau à raviver le sentiment de fierté des Juifs français dans leur immense majorité, les négociations de paix entre Israéliens et pays arabes diviseront la communauté vivant en France ; certains y voyant une chance pour l'avenir, d'autres le risque d'un marché de dupes.

Cette première partie se termine par un chapitre retraçant l'influence des conflits israélo-arabes sur la politique intérieure française entre 1967 et 1982 et l'auteur pose alors la question du « vote Juif » : mythe ou réalité. Il passe en revue les rapports entre la communauté résidant en France et les Présidents de la République d'alors.

Une seconde partie, rarement abordée dans ce type d'étude, traite de la connaissance et bien souvent de la méconnaissance de l'Etat d'Israël par les Juifs de France. Comme le



¹ Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

souligne Ariel Danan, les diplomates représentant Israël en France ont des rapports complexes avec les institutions communautaires, qu'il s'agisse des consistoires ou des organisations comme le KKL la WIZO ou l'AUIF par exemple.

Et l'auteur relève une ambiguïté lorsqu'il pose la question de savoir si ces diplomates sont également « délégués de l'Etat juif auprès de la communauté juive ? ». Puis la question de la connaissance de la culture israélienne est abordée. Toujours selon Ariel Danan, elle oscille « entre méconnaissance et fierté ». Les voyages en terre promise sont l'occasion pour une partie de la diaspora habitant la France de découvrir et de mieux appréhender ce pays, qui ne correspond pas toujours à l'idée qu'elle s'en faisait avant de s'y rendre, même lorsqu'il s'agit du phénomène des kibboutz. Enfin, longtemps passée volontairement sous silence, le sujet épineux de l'intégration des sépharades est ici évoqué sans complaisance.

La dernière partie intitulée : « Centralité de l'Etat d'Israël dans la vie de la diaspora française ? » essaie de décrire cette nouvelle donne née de la création de l'Etat hébreu en 1948, qui pose le problème de la double allégeance aux Juifs vivant à l'étranger et plus particulièrement en France. Les questions posées : « Israël, porte-parole de la shoah et garantie contre l'antisémitisme », les chapitres intitulés : « Israël, centre spirituel des Juifs de diaspora », « Fêter Israël : Yom Haatsmaouth et les douze heures pour Israël », « L'aide financière : élément unificateur de la communauté juive » ou encore « Représentation de l'Alyah », attestent, s'il en était besoin d'un attachement viscéral d'une immense majorité des Juifs de France à Israël, qu'ils soient religieux ou laïques.

Indubitablement, le travail de recherche et l'honnêteté intellectuelle de l'auteur doivent être salués car le sujet de l'attitude des diasporas juives est souvent envisagé sous un angle partisan ; ce qui n'est absolument pas le cas ici. Les questions qu'Ariel Danan soulève, ses fausses interrogations, qui sont en fait bien souvent des affirmations à peine voilées, évoquent des aspects des relations entre la diaspora et Israël, que l'on ne retrouve très rarement exprimées si clairement. Nul doute que ses titres et fonctions, ses « credentials » comme diraient les anglo-saxons et sa connaissance des différents milieux objets de cette étude le prédisposaient à écrire une telle somme avec tant de pertinence.

Marc Aicardi de Saint-Paul